



Nidda

Michna 2 - Chapitre 4

בָּנוֹת צָדְקִין, בָּזְמָן שָׁנָהָgo לְלַכְתַ בָּדָרְכֵי אֲבוֹתֵיהֶן, פָרִי הָן כְּפֹתִיחָות. פִרְשָׁו לְלַכְתַ בָּדָרְכֵי יִשְׂרָאֵל, פָרִי הָן כְּיִשְׂרָאֵלית. רַבִי יוֹסֵי אָוּמָר, לְעוֹלָם הָן כְּיִשְׂרָאֵל, עַד שִׁיפְרָשָׁו לְלַכְתַ בָּדָרְכֵי אֲבוֹתֵיהֶן:

Les filles des Sadducéens, tant qu'elles ont l'habitude de marcher dans le chemin de leurs pères, sont de ce fait considérées comme des Samaritaines. Si elles quittent [ces voies] pour marcher dans les voies d'Israël, elles sont de ce fait considérées comme des Israélites. Rabbi Yossé dit : elles sont toujours comme des Israélites, jusqu'à ce qu'elles quittent [cette voie] pour marcher dans les voies de leurs pères.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 1 (Binyamin Benhamou)

Les plus passionnantes histoires racontées par Binyamin Benhamou, enfin en livre !

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions